

Questions de patrimoine

Une publication de la Fiducie du patrimoine ontarien

Volume 11 Numéro 2 Mai 2013

Édifier des communautés : les districts de conservation du patrimoine

Dans ce numéro :

Les districts de conservation du patrimoine : l'outil le plus populaire de la trousse d'information sur le patrimoine? | L'évolution des districts | Patrimoine local : les intendants de New Edinburgh

www.heritagetrust.on.ca



Robert J. Burns, Ph.D.

Heritage Resources Consultant

- Historical Research and Analysis
- Home and Property History
- Corporate and Advertising History
- Heritage Product Marketing Research

"Delivering the Past"

rjburns@travel-net.com
www.deliveringthepast.ca

"The Baptist Parsonage" (est.1855)
46249 Sparta Line, P.O. Box 84
Sparta, ON N0L 2H0
Tel./Fax.: (519) 775-2613



J.D. STRACHAN

CONSTRUCTION LIMITED

"Balancing the Future with the Past"

General Contractors, Construction Managers

Specialists in

Heritage Carpentry & Millwork, Window Restoration
and Heavy Timber Repair

482 Queen Street
Newmarket, ON L3Y 2H4
Phone: (905) 833-0681
Fax: (905) 833-1902

www.jdstrachan.com
info@jdstrachan.com

Faites de
questions de
patrimoine
votre affaire.

Pour connaître les tarifs des
publicités, composez le
416 325-5015

Photo : S. Jayanrouh

Venez fêter le 100^e anniversaire des salles de théâtre Elgin et Winter Garden!

11 septembre 2013 Projection d'une série de films dans le cadre de l'événement « Stage-to-Screen »
7 octobre 2013 Gala du lustre
12 octobre 2013 Visites guidées gratuites

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Lena Polyvyannaya à lena.polyvyannaya@heritagetrust.on.ca

www.heritagetrust.on.ca/EWG100

Notre patrimoine, votre source d'inspiration

www.heritagetrust.on.ca/heritagevenues

Message du président



Au cours des trois dernières décennies, plus de 100 districts de conservation du patrimoine ont été créés par les municipalités ontariennes, protégeant ainsi plus de 18 000 propriétés dans la province et assurant la préservation du cadre historique plus général des quartiers, paysages de rue, espaces verts et paysages industriels, pour ne citer que quelques exemples.

Les districts de conservation du patrimoine protègent et encouragent la conservation de quartiers spéciaux des petites et grandes villes et de zones du paysage rural. Ce sont également des catalyseurs du tourisme culturel et du renouveau économique. Il a en fait été prouvé que les districts de conservation du patrimoine ont tendance à être plus stables et que la valeur des propriétés a tendance à

augmenter plus rapidement que dans les zones et les quartiers non désignés.

Grâce à la création de districts de conservation du patrimoine, les municipalités favorisent l'émergence de communautés économiquement stables, saines et vivables, qui sont caractérisées par un sentiment d'appartenance unique et qui intègrent les intérêts des biens privés au bien-être général. Elles méritent qu'on les félicite d'avoir su réaliser le potentiel de cet important outil de conservation.

J'espère que ce numéro de Questions de patrimoine permettra de mieux faire comprendre en quoi consistent les districts de conservation du patrimoine et comment on s'en sert dans tout l'Ontario pour assurer la gestion de tout un éventail de paysages culturels.

Tom Symons

Thomas H.B. Symons, C.C., O.Ont, FRSC, LLD, D.Litt., D.U., D.Cn.L., FRGS

TABLE DES MATIÈRES

NOUVELLES DE LA FIDUCIE

Saluer les efforts de conservation du patrimoine en Ontario _____ 2

Districts ouverts Ontario _____ 3

Partager nos histoires sur Facebook et Twitter _____ 3

RACONTER L'HISTOIRE DE L'ONTARIO

Oil Springs : un district patrimonial né du sous-sol _____ 4

Patrimoine local : les intendants de New Edinburgh _____ 6

REPORTAGE

Les districts de conservation du patrimoine : l'outil le plus populaire de la trousse d'information sur le patrimoine? _____ 7

ADAPTATION/RÉUTILISATION

L'évolution des districts _____ 11

COMMUNAUTÉS ACTIVES

L'histoire de Goderich : une leçon de survie _____ 12

ÉTUDES DE TERRAIN

Les personnes qui s'investissent dans la conservation du patrimoine _____ 14

À L'AFFICHE _____ 16

DANS LES MOIS À VENIR _____ 17

Reportage

Les districts de conservation du patrimoine :
l'outil le plus populaire de la trousse d'information sur le patrimoine?



Questions de patrimoine

Questions de patrimoine est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 9 200 exemplaires. Des copies numériques sont disponibles sur notre site Web à www.heritagetrust.on.ca.

Tarifs publicitaires :

Couleur

Carte d'affaires – 150 \$ plus la TVH

1/4 page – 300 \$ plus la TVH

Encarts – Appelez pour connaître nos tarifs exceptionnels.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la

Fiducie du patrimoine ontarien

10, rue Adelaide Est, Bureau 302

Toronto (Ontario) M5C 1J3

Téléphone : 416 325-5015

Télécopie : 416 314-0744

Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca

Site Web : www.heritagetrust.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2013

Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, 2013, sauf indication contraire.

Édité par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme relevant du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario)

Rédactrice en chef : Gordon Pim

Concepteur graphique : Manuel Oliveira

Comité de rédaction : Beth Hanna, Janet Gates, Sean Fraser,

Wayne Kelly et Alan Wojcik

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication une fois que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toute annonce ou tout encart dans la présente publication ne signifie pas automatiquement que la province de l'Ontario appuie les sociétés, les produits ou les services en question. La Fiducie du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

Publication Agreement Number 1738690

SEO ISSN 1201-0766 (Imprimé)

ISSN 1911-4478 (PDF/En ligne)

05/13



Les vues et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues et opinions de la Fiducie du patrimoine ontarien ou du gouvernement de l'Ontario.

Couverture : Centre-ville de Niagara-on-the-Lake – district de conservation du patrimoine très visité.

Saluer les efforts de conservation du patrimoine en Ontario

Par Dawson Bridger



Les lauréats des Prix du lieutenant-gouverneur pour la conservation du patrimoine ontarien. Photo : Tessa J. Buchan.

La Fiducie du patrimoine ontarien a instauré son premier programme de reconnaissance en 1996. Aujourd'hui, par l'entremise du programme Jeunes leaders du patrimoine, du Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires et du Programme de reconnaissance des réalisations communautaires, la Fiducie continue de récompenser les efforts de particuliers, de groupes et de collectivités tout entières qui se consacrent à la préservation, à la protection et à la promotion de la conservation du patrimoine.

Le programme Jeunes leaders du patrimoine rend hommage aux jeunes âgés de 18 ans ou moins qui, par leur travail bénévole, ont apporté une contribution notable à la préservation du patrimoine. Les meilleurs candidats ou candidates se verront remettre un prix par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Le Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires récompense les adultes ayant fourni des services bénévoles à la province. Ce Programme comprend un volet spécial, dont le prix sera également décerné par le lieutenant-gouverneur, s'adressant aux personnes ayant contribué de façon bénévole sur une période de 25 ans ou plus. Enfin, dans le cadre du Programme de reconnaissance des réalisations communautaires, le lieutenant-gouverneur récompense les approches globales de conservation du patrimoine dans quatre sous-catégories démographiques. La remise des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien a lieu chaque année à Queen's Park, à Toronto.

Le Programme de reconnaissance des réalisations communautaires salue les municipalités ayant mis en place une approche intégrée de conservation du patrimoine et d'intendance. Dans cette optique, les districts de conservation du patrimoine (DCP) peuvent constituer un outil efficace. En effet, sur les 16 municipalités récompensées depuis la mise en place du Programme de reconnaissance des réalisations communautaires en 2008, 11 comptent au moins une désignation de DCP. Les collectivités peuvent également faire preuve de leadership en matière de conservation du patrimoine de la façon suivante : en mettant en œuvre d'autres règlements municipaux ou politiques sur le patrimoine; en appuyant des organismes, des institutions et des festivals de nature patrimoniale; en soutenant et en récompensant les bénévoles qui œuvrent pour le patrimoine; et en organisant des activités de commémoration et d'interprétation.

La Fiducie attend avec intérêt de recevoir les mises en candidature pour chacun de ses trois programmes de reconnaissance et encourage toutes les municipalités et tous les organismes du patrimoine à se joindre à elle pour saluer les efforts de conservation du patrimoine méritoires.

Les critères et formulaires de mise en candidature sont disponibles à l'adresse suivante : www.heritagetrust.on.ca/Programmes/Programmes-de-reconnaissance.aspx?lang=fr-CA.

Dawson Bridger est agent intérimaire des programmes communautaires auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Districts ouverts Ontario

Par Mike Sawchuck

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des districts de conservation du patrimoine (DCP) de la province se situent dans des collectivités qui participent à Portes ouvertes Ontario. À vrai dire, à une exception près, chacun des 110 DCP désignés fait partie d'une collectivité ayant déjà pris part à l'initiative Portes ouvertes Ontario. La saison Portes ouvertes Ontario constitue d'ailleurs le moment idéal pour visiter les nombreux quartiers et paysages du patrimoine – aussi importants et fascinants les uns que les autres – répartis aux quatre coins de la province.

Sur les 55 événements Portes ouvertes Ontario organisés cette année, près de la moitié ont lieu dans des collectivités qui abritent au moins un DCP, mettant ainsi 92 DCP différents à l'honneur. Les événements Portes ouvertes Ontario prévoient, dans certains cas, des visites guidées spéciales qui vous permettront de découvrir les districts désignés et leurs environs de manière inédite. Ainsi, alors que Portes ouvertes Toronto proposera des visites spéciales du DCP du Fort York – l'unique DCP de la province composé d'un seul bien – Portes ouvertes Collingwood organisera des visites du DCP du centre-ville de Collingwood et Portes ouvertes Pickering vous offrira un rare aperçu de la vie d'un village rural lors de la visite à pied guidée du DCP de Whitevale.

Si tous les DCP ne font pas forcément l'objet de visites guidées spéciales, rien n'empêche les visiteurs de partir à la découverte de ces lieux de leur propre initiative. À Ottawa, Kingston et Niagara-on-the-Lake, les visiteurs prenant part à Portes ouvertes Ontario traverseront respectivement le DCP du marché By, le DCP de la place du marché, et le DCP des rues Queen et Picton. Vous ne trouverez pas meilleur endroit que ces districts pour prendre votre déjeuner ou faire quelques emplettes.

Pour faire coïncider votre prochaine visite d'un DCP avec les événements Portes ouvertes Ontario à venir, consultez la liste des DCP actuels sur le site Web de la Fiducie (www.heritagetrust.on.ca/Conservation/Districts-de-conservation-du-patrimoine-de-l-Ontar.aspx?lang=fr-CA) avant de vous rendre sur le site Web de Portes ouvertes Ontario à l'adresse www.doorsopenontario.on.ca.

Mike Sawchuck est agent des programmes communautaires auprès de la Fiducie.



La tour de l'horloge de l'hôtel de ville de Collingwood domine le district de conservation du patrimoine du centre-ville de Collingwood.

Pour connaître les événements Portes ouvertes Ontario qui ont lieu près de chez vous, rendez-vous sur le site Web de Portes ouvertes Ontario à l'adresse www.doorsopenontario.on.ca ou demandez un exemplaire de notre nouvelle brochure en appelant le 1 800 ONTARIO (1 800 668-2746).

Partager nos histoires sur Facebook et Twitter

Par Natasha Williams

Depuis toujours, notre histoire se transmet par la voie du récit. Ces récits perpétuent notre patrimoine en ajoutant à l'expérience collective une dimension humaine dynamique et interactive.

Quel que soit le lieu – longues maisons, cuisines ou opéras –, les gens avaient autrefois l'habitude de se réunir pour partager leurs histoires, qu'ils écrivaient et consignaient sous forme de poèmes ou de chansons. Aujourd'hui, les médias sociaux constituent un nouvel espace où ces discussions peuvent avoir lieu et où le public, autrefois composé de la collectivité locale, rassemble désormais la collectivité globale.

La Fiducie avait déjà pu constater la puissance des médias sociaux par le biais de la page Facebook consacrée au patrimoine des Noirs de l'Ontario, des fonctionnalités offertes par le site Web de Portes ouvertes Ontario pour permettre le partage d'information sur les médias sociaux, ou encore des collaborations prévoyant l'utilisation des comptes de médias sociaux d'autres organismes. C'est pourquoi la Fiducie souhaitait vivement y accroître sa présence.

Ainsi, en février 2013, la Fiducie du patrimoine ontarien a mis en place de vastes initiatives d'utilisation des médias sociaux, tant sur Facebook (www.facebook.com/Fiduciedupatrimoineontarien) que sur Twitter (<https://twitter.com/patrimoineon>), rassemblant immédiatement un nombre de suiveurs – nombre qui continue d'augmenter.

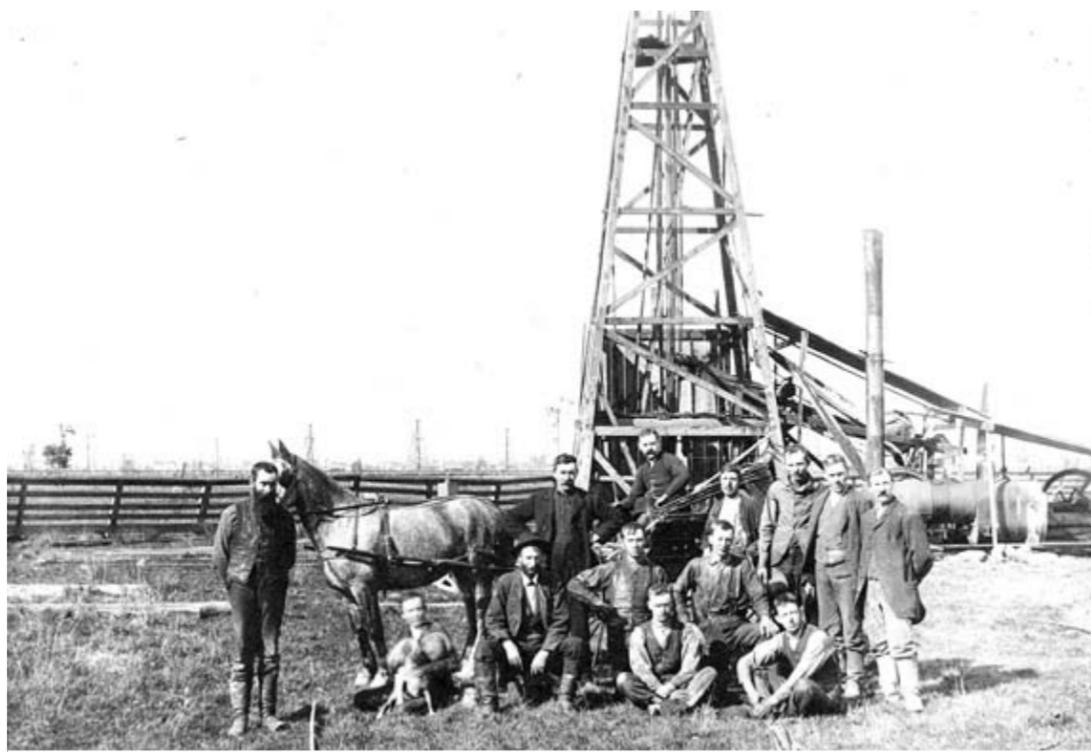
Les médias sociaux génèrent du contenu spontané, intéressant, varié, pertinent et authentique. Ils ne visent pas uniquement à diffuser de l'information, mais constituent aussi un moyen d'écoute. Grâce aux médias sociaux, nos anecdotes collectives circulent à grande échelle et peuvent tenir dans le creux de notre main.

Natasha Williams est stagiaire, marketing et communications en ligne auprès de la Fiducie.



Oil Springs : un district patrimonial né du sous-sol

Par Robert Tremain



Les membres d'une équipe de forage posent devant leur appareil de forage à vapeur, à Petrolia, en 1910.
Photo : Oil Museum of Canada (musée canadien du pétrole).

« Lorsqu'on retrace les origines de l'industrie pétrolière mondiale, on remonte inévitablement jusqu'à Oil Springs, dans le Canada-Ouest, en 1858. » (Emory Kemp, professeur émérite, Institute for the History of Technology and Industrial Archaeology at West Virginia University)

Au milieu du XIX^e siècle, le Sud-Ouest de l'Ontario constitue la dernière frontière du Canada-Ouest. Les voies de communication, la civilisation et le confort y rejoignent la nature à l'état sauvage. Et pourtant, c'est de ces zones humides infranchissables que jaillira la source d'énergie qui définit l'époque moderne.

À l'époque, les consommateurs réclament à cor et à cri un combustible abordable, sans danger et éclairant, car ceux qui sont alors utilisés dans les lampes produisent des fumées de charbon, des odeurs nauséabondes et une lumière jaune ou sont vendus à un prix prohibitif pour la plupart des Nord-Américains. Ainsi, malgré le travail que cela exige, nombreux sont ceux qui continuent d'utiliser des chandelles de suif. Les laboratoires ont bien réussi à produire du kérosène à partir de shale bitumineux, mais seulement en quantités limitées – et à grands frais. La production de kérosène en quantités commerciales devra donc attendre la découverte d'une réserve de ressource naturelle abondante et bon marché.

Quand l'équipe de la Commission géologique du Canada explore en 1849 le comté de Lambton, alors récemment fondé, elle cartographie plusieurs gisements de bitume naturel. Bien qu'on ne connaisse alors aucune application à cette matière, deux aventuriers en quête de fortune s'emparent

de 566 hectares (1 400 acres) de terres dans le canton isolé d'Enniskillen. Charles et Henry Tripp, prospecteurs de gisements de minéraux originaires de Woodstock, deviennent ainsi les premiers au monde à spéculer sur une région pétrolière. C'est finalement James Miller Williams qui aura l'honneur d'être reconnu comme le « père de l'industrie pétrolière », pour avoir creusé le premier puits de pétrole commercial d'Amérique du Nord et fondé la première raffinerie du Canada en 1858, déclenchant ainsi une succession d'événements qui donneront naissance à l'industrie pétrolière mondiale.

L'héritage exceptionnel du premier champ pétrolière au monde est désigné lieu historique national en 1925 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, avant qu'une plaque en bronze n'y soit installée en 1938. En 2005, cette même Commission confirme que cette désignation englobe aussi l'Oil Museum of Canada (musée canadien du pétrole) et la compagnie privée Fairbank Oil Properties.

Emory Kemp, de l'Institute for the History of Technology and Industrial Archaeology, s'y rend pour la première fois dans les années 1990 et y passera plusieurs étés à établir la cartographie archéologique du site. La Fairbank Oil Property représente pour Kemp un véritable trésor. Plein d'enthousiasme, il explique se sentir « comme un paléontologue qui aurait découvert un dinosaure vivant! ». Déposés à la Library of Congress (Bibliothèque du Congrès) et à Bibliothèque et Archives Canada, les résultats de son étude de terrain constituent le premier relevé jamais réalisé au Canada dans le cadre du programme Historic American Engineering Record.

L'appui toujours plus important du public et du secteur privé aboutit en 2009 à la création d'un comité directeur réunissant le comté de Lambton, des producteurs de pétrole ainsi que plusieurs municipalités locales et leurs Comités consultatifs sur le patrimoine. L'objectif est de réaliser un inventaire détaillé ainsi que la cartographie complète des biens, et de préparer un plan de gestion des ressources. S'il s'agit d'une initiative communautaire dirigée par les municipalités, la réalisation en sera confiée à MBHC Planning/Wendy Shearer Landscape Architect.

Or, il apparaît que les différents biens sont dispersés entre plusieurs municipalités du centre du comté de Lambton. Le ministère du Tourisme et de la Culture de l'époque – qui jouera un rôle de guide tout au long de cette démarche – encourage alors les municipalités locales à déléguer leur responsabilité, en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, au comté de Lambton, municipalité de palier supérieur propriétaire de l'Oil Museum of Canada. Cette approche collaborative a pour but la création d'un district de conservation du patrimoine (DCP), solution permettant de tenir compte des centaines de biens pétroliers historiques disséminés dans plusieurs municipalités.



Les roues (que l'on peut voir sur cette photo) et le système de pompes à tiges à saccades sont encore utilisés par Fairbank Oil Properties aujourd'hui, sensiblement de la même manière que dans les années 1860. Photo : Oil Museum of Canada (musée canadien du pétrole).



Vue sur quelques-unes des 1 100 tours de forage triangulaires utilisées à Oil Springs vers 1910. Photo : Oil Museum of Canada (musée canadien du pétrole).

L'étude qui en résulte souligne la rareté du « paysage du patrimoine durable » que présentent ces champs pétrolières – où l'on produit encore du pétrole à l'aide de la technologie inventée sur la propriété Fairbank il y a un siècle et demi. Cette désignation d'un DCP fondée sur un paysage industriel encore en exploitation est une première en Ontario – et reste un cas unique encore aujourd'hui.

En 2010, le rapport d'étude et de planification final, intitulé *Lambton Oil Heritage Conservation District Study and Plan*, est salué pour les solutions novatrices qu'il a mises au point en matière de portée et de responsabilité et se voit récompensé par l'Architectural Conservancy of Ontario et par l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine.

Après avoir achevé le rapport d'étude et de planification du DCP, le comté de Lambton et MBHC Planning élaborent un énoncé d'intégrité commémorative présentant les principaux biens du district et soulignant la « valeur humaine universelle » de celui-ci. Les différents partenaires et parties prenantes ont désormais l'intention de déposer une candidature pour faire inscrire le district

sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin de faire reconnaître le rôle que cette région a joué dans l'histoire de l'industrie pétrolière mondiale.

Il est gratifiant de voir que le berceau industriel né des marécages arborés du Sud-Ouest de l'Ontario a été reconnu à l'échelle locale, provinciale et fédérale, et qu'il acquerra peut-être bientôt une renommée internationale.

« Visiter Oil Springs, c'est faire un pèlerinage sur les lieux qui ont vu naître l'ère du pétrole. » (Charlie Fairbank, Ordre du Canada, quatrième génération de producteurs de pétrole et résident d'Oil Springs)

Robert Tremain est directeur général de la division des services culturels de Lambton. Il a autrefois occupé le poste de directeur de l'Oil Museum of Canada. Son leadership a joué un rôle important dans la désignation du district du patrimoine pétrolier de Lambton.

Patrimoine local : les intendants de New Edinburgh

Par Joan Mason



Maison Bell, 151, rue Stanley, New Edinburgh. Photo avec l'aimable autorisation de Joan Mason.

Située dans la ville d'Ottawa, à la confluence de la rivière Rideau et de la rivière des Outaouais, New Edinburgh est une collectivité historique dont les origines remontent à 1834, ce qui en fait sans doute la collectivité planifiée la plus ancienne du Canada. Depuis 2001, elle constitue en outre un district de conservation du patrimoine (DCP) désigné.

La conception de New Edinburgh reflète l'influence de New Lanark, ville ouvrière britannique du XVIII^e siècle. Si les filatures de laine cardée et les scieries qui dominaient autrefois la région (grâce à l'électricité produite par les chutes Rideau) ont depuis bien longtemps été rasées, les demeures des ouvriers et des propriétaires de ces usines perdurent et forment une collectivité semblable à aucune autre.

Le district abrite quelque 391 propriétés, dont bon nombre ont été construites à l'époque victorienne. Contrairement à d'autres zones d'Ottawa et de sa région, New Edinburgh regorge d'allées et autres ruelles calmes bordant des jardins d'arrière-cour – ce qui contribue à son caractère unique. Ces particularités sont toutefois mises à rude épreuve par la densification, la création de parcelles et la construction de logements intercalaires. Il est d'ailleurs grand temps de mettre notre plan de district à jour, puisqu'il est antérieur aux modifications intervenues dans la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* en 2005.

La New Edinburgh Community Alliance est une organisation non gouvernementale et sans but lucratif qui œuvre pour la préservation, la protection et la promotion des édifices, des histoires et de la communauté du DCP de New Edinburgh. Elle dispose d'un comité pour le patrimoine et l'aménagement que consulte le personnel de la ville, les propriétaires et les promoteurs immobiliers sur des questions de transformations ou de constructions intercalaires potentielles dans le district.

Mais préserver New Edinburgh, ce n'est pas seulement protéger les édifices et intervenir au niveau des demandes ou des permis. À

L'Alliance, nous proposons aussi une visite à pied guidée bien rodée et nous menons activement de nouvelles recherches pour approfondir notre connaissance de l'histoire fascinante du district. Nous considérons que les DCP constituent d'importants centres d'activités touristiques et c'est pourquoi nous œuvrons pour promouvoir le DCP de New Edinburgh en tant qu'attraction locale. Par ailleurs, l'Alliance publie son journal *New Edinburgh News* cinq fois par an et le distribue dans tout le district. Nous préservons également les anecdotes propres aux habitants, aux événements et aux thématiques du district, à l'aide des outils en ligne que propose le centre des ressources du patrimoine (Heritage Resources Centre) de l'Université de Waterloo.

This Old House, revue et émission télévisée bien connue sur le thème de la préservation, a récemment classé New Edinburgh parmi les lieux les plus indiqués pour l'acquisition d'une demeure patrimoniale. En tant que résidents et résidentes, nous sommes très fiers de ces compliments et nous montrons extrêmement protecteurs envers notre quartier. Les DCP sont comparables à des communes. Les personnes qui y achètent une propriété s'engagent à respecter les règles et le style architectural du quartier dans l'intérêt de la génération actuelle et des générations futures. Il est capital de bien comprendre que l'entretien et le coût de notre patrimoine commun sont supportés par les propriétaires particuliers, qui agissent tels des intendants dans l'intérêt du grand public.

Joan Mason, qui habite une demeure historique du DCP de New Edinburgh depuis 2005, a également occupé le poste de présidente de la New Edinburgh Community Alliance. Pour en savoir plus sur New Edinburgh, rendez-vous sur www.newedinburgh.ca (en anglais).

Les districts de conservation du patrimoine : l'outil le plus populaire de la trousse d'information sur le patrimoine?

Par Jim Leonard



À l'heure actuelle, le plus grand DCP de l'Ontario est South Rosedale à Toronto, qui compte plus de 1 100 biens résidentiels. Le plus petit district et seul DCP à bien unique de l'Ontario est le Lieu historique national du Canada Fort-York (illustré sur la photo), également situé à Toronto. Photo avec l'aimable autorisation de Portes ouvertes Toronto.

Lorsque la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* est entrée en vigueur en 1975, les municipalités de toute la province ont tout à coup eu le pouvoir de protéger et d'améliorer les « groupes de biens qui donnent collectivement un caractère particulier à une région » en désignant ces régions comme districts de conservation du patrimoine, également appelés « désignations aux termes de l'article 41 de la Partie V » ou, plus simplement, DCP.

La portée de la Loi a évolué et ne se limite plus au seul patrimoine architectural. La valeur contextuelle d'un bien et l'importance cruciale des paysages culturels sont désormais largement reconnues. Cette idée se reflète dans la législation et les documents d'orientation utilisés pour encourager la mise en œuvre de pratiques saines en matière d'aménagement du territoire. Le terme « paysage du patrimoine culturel » est défini dans la Déclaration de principes provinciale en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*. Les districts de conservation du patrimoine sont cités en exemple de paysages culturels dans cette définition. De plus, la deuxième édition des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, publiée en 2010, déclare sans équivoque qu'un district de conservation du patrimoine est un paysage culturel.

La désignation de districts protège ces paysages d'abord en cernant un espace géographique clairement délimité, puis en décrivant le caractère prédominant et l'esprit dynamique de cet espace. Elle détermine les caractéristiques et les attributs interreliés qui contribuent à ce caractère et à ce lieu, notamment la forme du bâti et les éléments environnants comme les arbres, la végétation, les particularités du paysage de rue, les points de vue et panoramas, la configuration des routes, les reliefs et les espaces ouverts.

La désignation d'un district permet également d'établir un cadre éclairé d'aménagement du patrimoine par l'élaboration d'un plan du district, dont le but est de promouvoir la conservation et de gérer les changements. Les municipalités semblent s'appuyer plus que jamais sur cette approche globale et coordonnée pour la conservation de leur patrimoine.

La désignation des biens individuels est un outil de conservation bien établi. Plus de 250 municipalités disposent d'au moins un règlement municipal de désignation aux termes

Les districts de conservation du patrimoine : l'outil le plus populaire de la trousse d'information sur le patrimoine? *continué*



Cénotaphe situé dans le parc Waverley de Thunder Bay, deuxième parc municipal le plus ancien de l'Ontario, au sein du DCP du parc Waverley. Photo avec l'aimable autorisation du Comité consultatif sur le patrimoine de la Ville de Thunder Bay.

de l'article 29 de la Partie IV. Malgré l'efficacité des désignations de ce type, elles peuvent parfois donner lieu à la prise de mesures de conservation disparates. C'est ainsi que des points d'intérêt isolés sont protégés tandis que le milieu ou le paysage de rue alentour s'érode ou disparaît petit à petit. En revanche, la désignation de districts, elle, concerne des espaces bien distincts.

Les données du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* indiquent que le taux de désignations individuelles a atteint son niveau le plus élevé dans les années 1980, avec près de 230 règlements municipaux par an. Entre 2000 et 2009, le nombre moyen de nouvelles désignations a chuté pour atteindre 141 règlements par an, une tendance qui semble se poursuivre à l'heure actuelle.

En revanche, le nombre de nouveaux DCP a bondi au cours des dix dernières années. L'Ontario compte aujourd'hui 110 districts pleinement en vigueur. Près de la moitié d'entre eux ont été créés après l'an 2000, ce qui laisse à penser que les municipalités, les propriétaires et les résidents reconnaissent de plus en plus les bienfaits de ce type de protection.

La Fiducie estime qu'en Ontario, près de 18 000 biens se situent à l'intérieur des limites d'un DCP, contre à peine 8 000 biens individuels désignés. Toronto, Ottawa et Hamilton sont les villes qui comptent le plus de DCP, avec respectivement 20, 18 et sept DCP.

Bien que les districts aient chacun un caractère unique, il est possible de les regrouper et de les classer de manière générale. Les districts se situent aussi bien dans les zones rurales que les zones urbaines. Les deux principaux types de district sont les quartiers résidentiels (comme le quartier West Woodfield de London) et les zones commerciales dans les centres-villes (comme les centres-villes de Stratford, de Cobourg et de Cambridge). En fait, 80 pour cent de tous les types de district en Ontario sont soit des zones résidentielles, soit des centres-villes historiques. Les régions rurales constituent une autre grande catégorie et comprennent des districts comme le hameau de Churchville à Brampton et Whitevale à Pickering.



La St. Mark's United Church à Kingston est située dans le DCP de Barriefield. Barriefield est un exemple de petit hameau rural protégé au sein d'un milieu urbain plus vaste.

Au cours des dernières années, un intérêt croissant a été prêté à la désignation des sites industriels. Parmi les derniers districts à avoir été désignés, l'un des plus intéressants est le district du patrimoine pétrolier, situé dans le comté de Lambton, dont l'importance historique et l'influence sur le développement de l'industrie pétrolière ont été reconnues.

Des lieux patrimoniaux modernistes reçoivent aussi le titre de district. L'exemple le plus récent est la désignation en 2012 du quartier Briarcliffe d'Ottawa, une enclave résidentielle des années 1960 qui se distingue par ses maisons de campagne élégantes, audacieuses mais discrètes, entourées de terrains densément boisés.

Sur le plan géographique, les districts sont plutôt regroupés à Toronto et dans la région du grand Toronto, puis dans le sud-ouest de l'Ontario. Quelques districts s'étendent dans le sud de l'Ontario, principalement le long du corridor 401 entre Toronto et Kingston. Un autre ensemble est situé à Ottawa. En revanche, le centre et l'est



Le pâté de maisons Gordon est situé au cœur du DCP du centre-ville de Stratford.

de l'Ontario comptent peu de districts. Le nord de l'Ontario n'en a qu'un seul, à Thunder Bay (le parc Waverley). Il existe potentiellement de nouveaux districts dans pratiquement chaque village ou ville de la province.

Puisque la plupart des DCP comportent plusieurs biens, l'établissement d'un district a tendance à requérir davantage d'efforts qu'une désignation individuelle. Cela explique peut-être pourquoi plus de 250 municipalités en Ontario ont adopté au moins un règlement relatif à la désignation des biens patrimoniaux individuels, mais que seulement 39 municipalités ont établi un ou plusieurs DCP.

Le processus de désignation d'un district nécessite des consultations de la population et un engagement de sa part. Il a tendance à se dérouler plus harmonieusement lorsqu'il naît d'une initiative populaire en réponse à un problème qui galvanise la communauté d'un quartier bien établi. Il est également possible qu'un vaste consensus public soit déjà établi. Par exemple, la démolition d'un point d'intérêt connu, ou bien la menace que représente la construction de nouveaux logements incompatibles avec un quartier historique suscitent généralement une demande de désignation comme district de conservation du patrimoine. Ainsi, à Toronto, de nombreux districts de conservation existent parce qu'un groupe local proactif a demandé à la ville à ce qu'ils soient désignés comme tels (à l'instar de Cabbagetown, district qui a su rester actif par le biais d'activités d'intendance locales).

Il est important de communiquer de façon claire et précise avec les propriétaires et les résidents d'un district faisant l'objet d'une proposition de désignation, de manière à dissiper tout malentendu sur les conséquences d'une telle désignation. Un district n'est pas une panacée aux problèmes de conservation du patrimoine urbain. Un district n'a pas non plus d'incidence négative sur la valeur des biens immobiliers. Les districts sont

avant tout des outils d'aménagement du territoire permettant de gérer les changements, et non des carcans juridiques destinés à figer des biens dans le temps.

Néanmoins, les idées erronées qui subsistent sur les districts tendent à s'éroder, comme en témoigne le nombre de districts établis partout en Ontario, sans parler des milliers de personnes qui y vivent et y travaillent depuis des décennies. La meilleure preuve à l'appui des bienfaits de la désignation de districts de conservation du patrimoine reste les districts eux-mêmes.

Fort heureusement, la communauté patrimoniale a amassé un large éventail de contre-arguments bâtis sur des années de recherche, d'observation et de réflexion. Des études récentes effectuées par le Centre des ressources du patrimoine de l'Université de Waterloo pour le compte de l'organisme Architectural Conservancy of Ontario réfutent plusieurs mythes sur les districts de conservation du patrimoine.

Songez aux effets positifs des DCP sur l'économie et le tourisme, démontrés par les données démographiques tirées de nombreuses études. Les gens recherchent le sentiment d'appartenance à un lieu qu'offrent les centres-villes animés qui comptent des boutiques spécialisées, des magasins d'antiquités et des lieux à l'ambiance chaleureuse et au caractère patrimonial authentique. Les districts patrimoniaux des centres-villes de Port Hope, d'Unionville, de Niagara-on-the-Lake, de Stratford, de Perth, de Cobourg, de Port Perry et de Kingston illustrent clairement ce potentiel.

Les données du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* réfutent également plusieurs mythes courants. Certaines personnes pensent que les désignations empêchent de modifier un édifice désigné bien patrimonial. Une analyse de près de 500 permis pour biens patrimoniaux envoyés à la Fiducie par 28 municipalités différentes depuis 2010 indique qu'en réalité, les



Toronto compte actuellement 20 DCP pleinement en vigueur, soit le plus grand nombre de districts de tout l'Ontario. Le paysage de rue représenté sur la photo fait partie du DCP Yorkville-avenue Hazelton.

L'évolution des districts Par Mark Warrack

Meadowvale Village – jadis petit village rural – se situe sur la rivière Credit, à l'extrémité nord de la ville de Mississauga. À la fin des années 1960, les résidents du village prennent conscience de la valeur patrimoniale de leur petite collectivité en raison de la croissance rapide que connaît la ville. Ils fondent alors une association, qui existe toujours aujourd'hui, ayant pour mission de trouver le moyen de protéger le patrimoine culturel du village. Douze ans plus tard, Meadowvale Village devient en 1980 le premier district de conservation du patrimoine (DCP) de la province approuvé par la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

À l'époque, Meadowvale est encore un petit village rural formé de terres agricoles, au sud et à l'est, et de terres protégées, au nord et à l'ouest, le long de la rivière Credit. Ce village se caractérise par de grandes parcelles accueillant de petites maisons construites dans un style vernaculaire simple et disposées selon les divisions foncières d'origine, qui datent de 1856. Le DCP conserve ce caractère particulier, reconnaissable à ses routes étroites, à ses arbres en surplomb, à ses édifices pour la plupart résidentiels (on n'y trouve qu'un seul bien commercial) et à sa transition généralement transparente entre le domaine public et le domaine privé.

Les districts de conservation du patrimoine constituent à l'époque un concept nouveau en Ontario, si bien qu'il n'existe aucun modèle ou exemple sur lesquels s'appuyer pour élaborer le plan du DCP de Meadowvale Village. Ce dernier servira donc bientôt de modèle à d'autres plans de DCP.

Vous vous demandez peut-être pourquoi un DCP connaîtrait de quelconques changements. N'est-ce pas justement le rôle des DCP que de contrôler et d'orienter le changement? Plusieurs facteurs ont influé sur Meadowvale Village en tant que DCP – ces contraintes ne sont pas propres à ce village seulement.

Ainsi, le village est aujourd'hui bordé de logements suburbains sur deux de ses côtés. Avant l'aménagement des alentours, ce DCP se caractérisait par sa grande stabilité et son noyau de résidents de longue durée. Les biens n'étaient pas mis sur le marché. Mais le vieillissement de la population a changé la donne. Les familles des débuts, plus âgées, ont fait place à de nouvelles familles – dont beaucoup vivaient dans les nouveaux lotissements voisins. Dans de nombreux cas, ces nouveaux résidents souhaitent rénover et agrandir ces petites maisons, pour les adapter aux modes de vie du XXI^e siècle.

En tant que DCP, Meadowvale Village a connu des changements comme les divisions de parcelles, l'accroissement de la circulation routière et des besoins des véhicules, l'amélioration des services, l'invasion des lotissements et l'évolution des paysages voisins. Il ne s'agit plus de conserver les éléments du patrimoine bâti ou architectural, mais de veiller à ce que la valeur globale du patrimoine culturel du village soit préservée – ce qui correspond aussi à la reconnaissance, plus récente, de l'importance des paysages du patrimoine culturel.

Le plan du DCP élaboré en 1980, fait actuellement l'objet d'un réexamen en vue d'une mise à jour – qui comprendra la révision des lignes directrices en matière de conception – d'ici à la fin de l'année 2013. Si le village a connu des changements mineurs, qui se sont limités à quelques nouvelles parcelles et maisons, l'évolution des attentes de la collectivité constitue en revanche le changement le plus important de ces 30 dernières années. En effet, la collectivité nourrit aujourd'hui le souhait de voir le DCP de Meadowvale Village intégrer les commodités des lotissements modernes. Cet axe de changement représentera un véritable défi de conservation du patrimoine pour la prochaine génération.

Mark Warrack est coordonnateur principal du patrimoine auprès de la ville de Mississauga.



Paysage de rue de la Barberry Lane dans le DCP de Meadowvale Village. Photo : ville de Mississauga.

conseils municipaux approuvent davantage de permis qu'ils n'en refusent. Au total, 97 pour cent des permis envoyés à la Fiducie étaient soit approuvés ou approuvés avec conditions.

Malgré leur efficacité, les DCP ont encore des défis à relever : construction de logements peu harmonieux sur terrain intercalaire, développement envahissant, démolition par négligence du patrimoine, voire événement catastrophique, comme la tornade de Goderich de 2011. Chacun de ces défis peut se complexifier s'il n'existe aucun plan de district ou si le plan est inefficace ou bien désuet.

Chaque décision du conseil municipal a des effets concrets et cumulatifs sur un district. Un plan de district à jour et exhaustif, parfaitement intégré au cadre général d'aménagement du territoire, permet d'orienter, d'éclairer et de gérer la multiplicité des problèmes complexes et imprévus qui peuvent survenir dans un district. Heureusement, la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* prévoit des mécanismes permettant d'adopter de nouveaux plans s'il n'en existait aucun auparavant ou de modifier des plans existants pour les mettre en conformité avec les normes en vigueur.

Les décideurs locaux semblent reconnaître que les districts de conservation du patrimoine contribuent à une bonne planification municipale et favorisent le maintien de collectivités stables et dynamiques. Une promenade à pied ou en voiture dans n'importe quel district de l'Ontario en atteste de manière éloquent. La plupart des propriétaires, eux aussi, en perçoivent les avantages et reconnaissent que l'application coordonnée de politiques et de directives relatives au patrimoine est bénéfique à leurs biens.

Il n'est donc pas surprenant que les districts de conservation du patrimoine désignés au cours de la dernière décennie aient été plus nombreux que ceux désignés pendant les 25 années précédentes. Les districts de conservation du patrimoine pourraient très bien être l'outil le plus populaire, et le plus puissant, de notre trousse à outils pour la protection du patrimoine.

Jim Leonard est le registraire aux fins de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Les modifications apportées à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* en 2005 requièrent l'élaboration de plans de district en vue d'orienter l'aménagement des districts de conservation du patrimoine et de prendre en compte les directives futures en matière d'utilisation intégrée et de planification complémentaire. Un plan de district solide permet de contribuer à la conservation du patrimoine en décourageant les aménagements peu harmonieux, tout en gérant les changements inévitables, à mesure que les collectivités se développent et évoluent au fil du temps.



Le 50, rue West, à la suite de la tornade et depuis sa restauration.
Photos avec l'aimable autorisation de Bob Davis.



L'histoire de Goderich : une leçon de survie

Par Denise Van Amersfoort

Depuis un an et demi, la rue West de Goderich est à la fois un chantier de construction et un espace de services et de commerce de détail.

Le 21 août 2011, la Ville de Goderich est dévastée par une tornade de force F3 dont l'épicentre englobe les deux districts de conservation du patrimoine (DCP) de la ville – la place et la rue West. Les experts-conseils en patrimoine s'accordent pour dire que les dégâts causés aux DCP de Goderich sont sans précédent dans l'histoire de la province.

Dix-huit mois plus tard, Goderich a replanté et reconstruit, et elle a forgé de l'avant. Cet article fournit un petit aperçu du dévouement immense, de l'ardeur au travail et du dynamisme dont ont fait preuve les propriétaires fonciers privés, le Comité du patrimoine, le conseil municipal et la collectivité dans son ensemble, dans le but de reconstruire « la plus belle petite ville du Canada » et sa rue West en particulier.

La rue West a connu beaucoup d'exemples de réussite après la tornade. En tant qu'urbaniste de la ville, je suis heureuse de pouvoir apporter un éclairage sur quelques-uns des nombreux cas qui suscitent l'inspiration.

Aux numéros 37 à 41 de la rue West se trouve la loge maçonnique, qui domine la rue de son imposante et majestueuse présence depuis 1913. Le 21 août 2011, un tiers de sa façade d'inspiration italienne à trois niveaux est arraché par la tornade et la rue tout entière est jonchée de ses briques. Cette loge figurait parmi les édifices ayant renoncé à rejoindre le DCP en 1993. Il est toutefois intéressant de noter que, malgré l'absence de désignation, les gardiens de cet édifice déposeront des demandes de permis patrimoniaux, se rapprocheront du comité du patrimoine municipal et marin et s'impliqueront véritablement dans la procédure d'examen patrimonial. Les travaux de réfection permettront de restaurer la façade donnant sur la rue, de recréer la corniche en brique en encorbellement, de poser un nouveau toit, de procéder à d'importants travaux de rénovation intérieure et de réaliser d'autres réparations structurelles. Le résultat est magnifique. La maçonnerie est peut-être l'élément que je préfère, car les propriétaires ont choisi de conserver autant que possible la brique d'origine de la façade. Il en résulte une nette distinction entre l'ancien et le nouveau, qui permet à cet édifice de témoigner de cette période de destruction et de résilience qu'a connue la ville tout entière.

En face, deux autres édifices illustrent un travail de qualité. Celui du 46 de la rue West a vu sa cheminée s'effondrer et son toit être endommagé en plus d'essuyer d'importants dégâts intérieurs. L'édifice du 50 de la rue West, quant à lui, a subi les assauts répétés de la pluie de débris provenant des édifices voisins, ce qui a lourdement endommagé l'un de ses côtés, sans compter la quantité de fenêtres

cassées, d'enseignes détruites et de dégâts intérieurs importants. La restauration, et grâce à elle la conservation, de ces deux modèles d'architecture de styles Second Empire et géorgien a considérablement contribué au paysage de rue.

Le paysage de rue du nord de la rue West constitue un autre exemple de transformation réussie. Avant la tornade, quatre bâtiments d'un seul niveau se dressaient côte à côte sur une portion de la rue. Le plan du DCP de la rue West, de même que le règlement de zonage de la ville, est favorable à la construction d'édifices à deux niveaux dans le district commercial traditionnel, mais ces bâtiments avaient été construits avant l'élaboration du plan de district. Lorsque trois d'entre eux sont détruits dans la tornade, il existe bien sûr une volonté de rendre à la rue son apparence d'origine, mais c'est aussi l'occasion de les doter de deux niveaux. C'est ainsi que le conseil municipal et les propriétaires se solidariseront pour recommander que les édifices de la rue West soient reconstruits sur deux niveaux plutôt qu'un seul. Aujourd'hui, deux de ces trois sites accueillent de nouveaux bâtiments à deux niveaux et les propriétaires du quatrième édifice, qui n'avait pas été détruit, ont également décidé d'y faire construire un niveau supplémentaire. La silhouette de la rue West a été transformée et la valeur patrimoniale des lieux s'en est trouvée enrichie malgré les graves dommages subis. Cet exemple montre comment, en associant la planification de DCP à l'aménagement du territoire et à la bonne volonté des propriétaires, il a été possible d'aboutir à une formidable réussite au lendemain d'une catastrophe naturelle.

Quelle est donc la prochaine étape du DCP de la rue West? En mars 2013, le conseil municipal – avec le soutien d'une subvention du Fonds de prospérité pour les communautés créatrices accordée par le gouvernement provincial – a mis en route un nouveau projet de planification et d'étude de DCP pour le centre-ville de Goderich, qui propose d'englober les deux districts existants, voire d'inclure d'autres zones du cœur du centre-ville.

Je pense que, dans les mois qui ont suivi la tornade, les gens ont mesuré l'importance des districts de conservation du patrimoine – et de la planification de la conservation du patrimoine en général – et qu'ils ont œuvré dans ce sens. À Goderich – en particulier rue West – les résultats sont tout simplement incroyables. Venez donc le constater par vous-même!

Denise Van Amersfoort est urbaniste auprès du service de planification et d'aménagement du comté de Huron, à Goderich.

Les personnes qui s'investissent dans la conservation du patrimoine

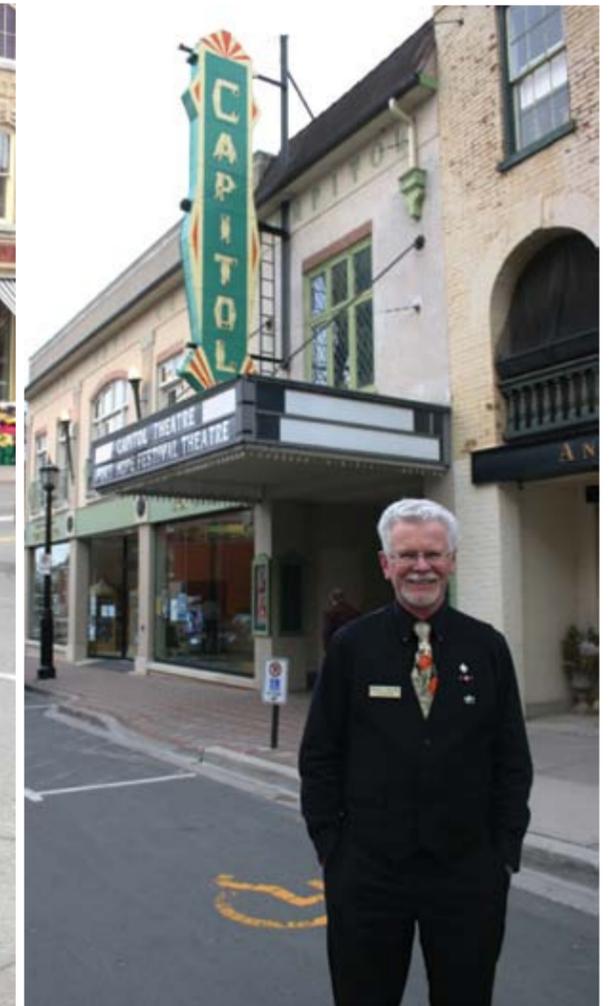
Par Stephen Ashton



Port Hope a été le lauréat du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien. Ce prix a été décerné à la conseillère Karen O'Hara par Lincoln M. Alexander, ancien président de la Fiducie du patrimoine ontarien, et David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Photo : Tessa J. Buchan.



Dave Watson, quatrième génération de pharmaciens, pose devant sa pharmacie, à Port Hope. Photo : Stephen Ashton.



Peter Bolton est bénévole au théâtre Capitol, organisme sans but lucratif et privé qui fonctionne grâce aux dons versés par les entreprises locales, par les particuliers et par la municipalité. Photo : Stephen Ashton.

Ayant grandi à Port Hope, j'étais convaincu que toutes les collectivités disposaient d'une fabuleuse rue principale. Ce n'est qu'une fois étudiant à l'université, lors d'un séjour dans ma ville natale au cours duquel un camarade de classe m'avait accompagné, que j'ai découvert que ce n'était pas le cas. En effet, alors que nous emprunions la rue Walton en voiture, ce camarade s'est écrié : « Tu ne m'avais pas dit que le centre-ville était si beau! ». Après cette révélation, j'ai commencé à apprécier encore davantage la beauté du centre-ville de Port Hope. Tant et si bien que ma famille y a créé une entreprise et que j'ai été membre du conseil municipal de 1998 à 2000. À l'époque, des membres de la collectivité consacrent de longues heures aux recherches nécessaires à l'élaboration du rapport d'étude du district de conservation du patrimoine du centre-ville, qui sera approuvé en 1997. Ces efforts garantiront la conservation du caractère de la rue Walton pour les générations à venir.

Toutefois, l'obtention de la désignation de district de conservation du patrimoine n'a marqué ni le commencement ni le dénouement de l'histoire – une histoire qui met en scène les personnes qui œuvrent sans relâche depuis des années pour soutenir les activités de la ville. Prenons par exemple Clay et Carol Benson, qui ont investi dans leur

Smith's Creek Antiques et ont convaincu d'autres antiquaires de venir s'installer à Port Hope. Citons encore les Rungay, qui ont restauré leur résidence privée, créé une maison d'édition à Port Hope (magazine *Century Home*) et transformé en hôtel-restaurant l'édifice, alors inoccupé, du numéro 1 de la rue Walton, car, comme ils le disaient si bien, « si nous ne le faisons pas, qui le fera?! ». N'oublions pas non plus notre pharmacien, Dave Watson, fier propriétaire de l'une des pharmacies les plus anciennes du Canada qui a investi énormément de capitaux propres dans la restauration de son édifice de l'îlot Tempest.

C'est aussi l'histoire du Kinsmen Club local, dont les membres se portent chaque année bénévoles pour installer les illuminations de Noël, ou celle des Holton, qui, en plus de diriger leur boutique de fleuriste, avaient pour habitude d'arroser les corbeilles suspendues qui décorent les rues – avant que la ville ne finisse par s'en charger. Ce sont aussi les bénévoles, à l'image de mon instituteur de 4^e année, Peter Bolton, qui consacre de son temps et de son énergie à la conservation du théâtre Capitol, lieu culturel du centre-ville d'une valeur inestimable.

La distribution ne serait pas complète sans les bénévoles du comité du patrimoine local, qui se réunissent avec les entrepreneurs afin de discuter en détail du type d'enseigne que ceux-ci souhaitent installer.

N'oublions pas non plus les organismes communautaires couronnés d'un incroyable succès, comme l'Architectural Conservancy of Ontario (ACO), en sa filiale de Port Hope, qui reconnaît qu'il est de son devoir de soutenir la conservation du patrimoine en octroyant des subventions aux propriétaires de biens et qui s'est engagée à verser plus de 250 000 dollars ces prochaines années pour financer des projets de restauration dans le cœur du centre-ville de Port Hope – notamment celui de l'îlot Tempest.

Les résidents locaux font aussi le lien entre leurs décisions de consommation et la condition nécessaire à la réussite des entreprises du centre-ville. C'est peut-être ce qui explique que nos commerçants aient opté pour ce style de vie d'entrepreneur du centre-ville, reposant sur des heures et des heures de travail. C'est par exemple le cas de mon épouse, Teri-Jo, qui est désormais seule à la tête de l'entreprise familiale.

À Port Hope, on ne sous-estime pas la contribution des personnes qui sont dévouées à la conservation locale. Ainsi, si le centre-ville de Port Hope a connu cette belle réussite, c'est aussi grâce à feu A.K. Sculthorpe – c'est en son honneur que l'ACO a créé le prix A.K. Sculthorpe pour la défense du patrimoine (A.K. Sculthorpe Award for Advocacy). Elle a en effet versé des dons à la filiale locale de l'ACO ainsi qu'à d'autres organismes locaux afin de soutenir leurs efforts continus.

Ce sont tous ces facteurs réunis (et beaucoup d'autres) qui ont fait la renommée de Port Hope et de son centre-ville à l'échelle nationale. Ainsi, la ville se classe parmi les 10 meilleures collectivités du Canada (*Harrowsmith Magazine*). Elle est aussi considérée comme la destination par excellence (*Reader's Digest*) et sa rue principale a été reconnue par *TVOntario* comme l'une des mieux préservées de la région.

La conservation du patrimoine concerne tout autant la culture communautaire que les édifices privés. Port Hope jouit d'ailleurs d'une culture communautaire hors du commun. Lors de la conférence nationale sur le patrimoine de 2009, je me rappelle que l'un des participants, originaire de Port Hope, regrettait qu'un groupe communautaire ne soit pas capable d'influer sur la position du conseil en vue de soutenir la conservation d'un autre site patrimonial local, connu sous le nom de « Pier Buildings ». Il avait ajouté que les habitants de Port Hope semblaient accorder plus d'importance aux personnes qu'aux bâtiments. Si cela se vérifie peut-être dans une certaine mesure, comme dans le district de conservation du patrimoine de la rue Walton, notre expérience montre qu'il vaut la peine de miser sur les personnes s'il en découle de tels résultats.

Stephen Ashton est urbaniste auprès de la Ville de Whitby.

... sur les étagères

Full Frontal T.O. – Exploring Toronto’s

Architectural Vernacular, par Shawn Micallef, photographies de Patrick Cummins. Coach House Books, 2012. Depuis plus de 30 ans, Patrick Cummins parcourt les rues de Toronto, dont il photographie les maisons, les magasins populaires, les garages et les vitrines en constante métamorphose. Des clichés simples retracent l’évolution des mêmes édifices au fil des ans ou remontent des îlots tout entiers en capturant chacune de leurs façades. À la différence d’autres livres d’architecture, *Full Frontal T.O.* s’intéresse à des édifices que l’on n’observerait pas normalement, créant ainsi une histoire visuelle des rues de Toronto. *Full Frontal T.O.* propose de magnifiques photos de Toronto – plus de 400 au total – racontées sous la plume du spécialiste de l’exploration urbaine Shawn Micallef.

... sur le web

Association canadienne d’experts-conseils en patrimoine

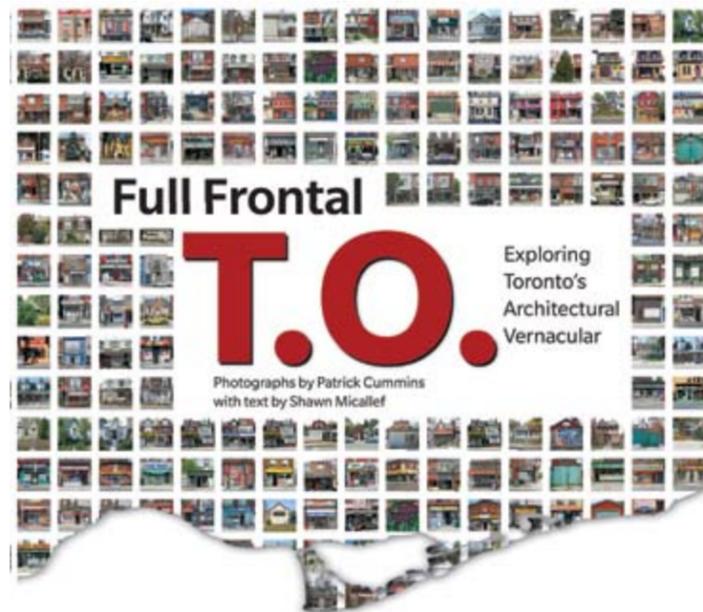
– www.cahp-acepc.ca – Sur ce site Web, vous trouverez des experts-conseils qui exercent en Ontario et possèdent une solide expérience de l’élaboration de plans de district de conservation du patrimoine.

Lieux patrimoniaux du Canada – Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada – www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes – Ces lignes directrices, mises à jour en 2010, constituent aujourd’hui le document de référence canadien en matière de conservation du patrimoine.

Loi sur le patrimoine de l’Ontario – www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90o18_f.htm – La *Loi sur le patrimoine de l’Ontario* définit la portée de l’étude menée en vue de la désignation d’un district de conservation du patrimoine. Elle précise également les contenus obligatoires dans un plan de DCP.

Protégeons le patrimoine ontarien – www.mtc.gov.on.ca/fr/publications/Heritage_Tool_Kit_HCD_Fr.pdf – *Protégeons le patrimoine ontarien* est une série de livrets écrits pour aider les conseils municipaux, le personnel des municipalités, les comités municipaux du patrimoine, les responsables d’aménagement du territoire, les professionnels du patrimoine, les organismes de mise en valeur du patrimoine, les propriétaires de biens et autres à mieux comprendre le processus de conservation du patrimoine en Ontario. Ces livrets expliquent la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, la *Loi sur l’aménagement du territoire* ainsi que d’autres programmes qui s’y rapportent – notamment la désignation de districts.

Fiducie du patrimoine ontarien – www.heritagetrust.on.ca/Ressources-et-apprentissage/Publications-gratuites/Revue-Questions-de-patrimoine/Apercu-des-sujets-traites.aspx?lang=fr-CA



– Vous pourrez vous informer sur le patrimoine minier historique de Cobalt – premier arrondissement historique national situé en Ontario – dans les archives de *Questions de patrimoine* (numéro de juin 2008). Vous pourrez aussi consulter la liste des DCP actuels et des DCP en attente d’approbation en Ontario (www.heritagetrust.on.ca/Conservation/Districts-de-conservation-du-patrimoine-de-l-Ontar.aspx?lang=fr-CA).

Renforcement du patrimoine ontarien : Guide préliminaire pour savoir comment identifier, protéger et promouvoir notre patrimoine communautaire – www.mtc.gov.on.ca/fr/publications/Renforcement_Fre.pdf – Ce guide s’adresse à toutes les personnes qui souhaitent s’assurer que le patrimoine de leur collectivité est bien conservé. Il discute des ressources du patrimoine culturel, en quoi elles consistent et comment les gérer de façon judicieuse. Il met l’accent sur trois phases clés de la conservation du patrimoine : l’identification, la protection et la promotion ou la célébration.

Centre des ressources du patrimoine (Heritage Resource Centre) de l’Université de Waterloo – Étude sur les districts de conservation du patrimoine – www.environment.uwaterloo.ca/research/hrc/projects/heritage_conservation_districts (en anglais) – Grâce à une subvention de la Fondation Trillium de l’Ontario, plusieurs agences de l’Architectural Conservancy of Ontario (ACO) et sociétés d’histoire se sont associées avec le centre des ressources du patrimoine (Heritage Resources Centre - HRC) de l’Université de Waterloo afin d’entreprendre un programme de recherche à l’échelle provinciale visant à déterminer si les DCP ontariens constituent, sur une période donnée, des initiatives réussies de planification en conservation du patrimoine.

Voici quelques-uns des événements et activités prévus pour les mois à venir. Visitez notre site Web à : www.heritagetrust.on.ca pour obtenir de plus amples renseignements!

Du 1^{er} juin au 5 octobre 2013 – Les visites à pied de Corktown, école Enoch Turner, Toronto. Pour réserver votre place, appelez le 416 327-6997 ou envoyez un courriel à enochturner@heritagetrust.on.ca.

4 juin 2013 – Outside Looking In organise son sixième spectacle annuel, théâtre Elgin, Toronto. *Outside Looking In* œuvre auprès de jeunes autochtones au sein de collectivités, d’organismes et de centres d’amitié des Premières Nations aux quatre coins du Canada, afin de donner à ces jeunes la possibilité de briller de tout leur être par le biais de l’art du hip-hop.

Du 7 au 9 juin 2013 – The Giacomo Variations, avec John Malkovich, théâtre Elgin, Toronto. Le célèbre acteur hollywoodien John Malkovich incarne le grand vaurien et séducteur Giacomo Casanova dans *The Giacomo Variations*. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca/EWG/Accueil.aspx?lang=fr-CA.

26 juin 2013 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant la fondation de Georgetown, Georgetown. Ce hameau, qui portait à l’origine le nom de « Hungry Hollow », voit le jour vers 1819, mais ce ne sera qu’à partir de 1828, avec l’achèvement de la route reliant York à Guelph, qu’il connaîtra une croissance considérable.

30 juin 2013 – Date limite de mise en candidature pour les programmes de reconnaissance. Rendez hommage à une personne ou à un groupe de bénévoles pour leur contribution exceptionnelle à la conservation et à la promotion du patrimoine de votre collectivité. Pour en savoir plus et obtenir les formulaires de mise en candidature, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca/Programmes/Programmes-de-reconnaissance.aspx.

28 juillet 2013 – Journée de la famille au musée Homewood, Maitland. Au programme, des activités divertissantes pour toute la famille – jeux, artisanat et concours. Pour en savoir plus, appelez le 613 498-3003.

3 août 2013 – Célébration du jour de l’émancipation au site historique de la Case de l’oncle Tom, Dresden. Le jour de l’émancipation commémore l’abolition de l’esclavage au Canada et dans l’Empire britannique par des représentations musicales, des visites guidées et des reconstitutions historiques spécialement organisées à cette occasion. Cette année, le site historique de la Case de l’oncle Tom fête aussi le 150^e anniversaire de la Proclamation d’émancipation. Pour en savoir plus, appelez le 519 683-2978.

Du 7 au 11 août 2013 – Umoja : The Spirit of Togetherness, théâtre Elgin, Toronto. *Umoja* est un spectacle alliant musique et théâtre qui vous transportera dans l’histoire de la musique et de la danse en Afrique du Sud. Les places sont en vente au 1 855 622-2787 ou sur www.ticketmaster.ca.

18 août 2013 – Journée de la famille à Inge-Va, Perth. Passez une journée en famille à Inge-Va : de nombreuses activités divertissantes vous y attendent et vous pourrez aussi découvrir cette maison en pierre construite au début du XIX^e siècle. Pour en savoir plus, appelez le 613 498-3003.

18 août 2013 – Dévoilement d’une plaque provinciale en hommage à William Mercer Wilson, 1813-1875, Simcoe. William Mercer Wilson émigre au Canada et finit par s’installer à dans le Comté Norfolk. Wilson est célèbre pour ses exploits impressionnants, aussi bien sur le plan professionnel que militaire ou politique. On lui attribue aussi la fondation de la franc-maçonnerie dans la région qui deviendra ensuite l’Ontario.

 www.facebook.com/Fiduciedupatrimoineontarien

 [@patrimoineon](https://twitter.com/patrimoineon)

Du 5 au 15 septembre 2013 – Projections dans le cadre du Festival international du film de Toronto (TIFF) au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, Toronto. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.tiff.net/thefestival (en anglais).

15 septembre 2013 – Date limite de dépôt des demandes dans le cadre du Programme des plaques provinciales. Pour en savoir plus, notamment sur les critères d’évaluation, et pour obtenir les formulaires de demande, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca.

Du 26 au 28 septembre 2013 à 20 h. – John Cleese : Last Time to See Me Before I Die, théâtre Winter Garden, Toronto. Dans *Last Time to See Me Before I Die*, Cleese régale ses fans en leur racontant des histoires et en partageant des souvenirs exclusifs de son illustre carrière de 40 ans avant de répondre aux nombreuses questions du public. Pour en savoir plus, appelez le 1 855 622-ARTS (2787) ou rendez-vous sur www.ticketmaster.ca.

7 octobre 2013 – Gala du lustre pour le 100^e anniversaire des théâtres Elgin et Winter Garden, Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, Toronto. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca/EWG/Le-100e-anniversaire.aspx?lang=fr-CA.

Saison estivale du musée

- Place Fulford (salon de thé), Brockville – du 25 mai au 1^{er} septembre 2013
- Musée Homewood, Maitland – du 15 juin au 1^{er} septembre 2013
- Inge-Va, Perth – du 15 juin au 1^{er} septembre 2013
- Site historique de la Case de l’oncle Tom – du 18 mai au 25 octobre 2013

Portes ouvertes Ontario se poursuit cet été et cet automne dans toute la province. Pour en savoir plus sur les événements organisés près de chez vous, rendez-vous sur [#POntario](http://www.doorsopenontario.on.ca)



Exposition permanente : Fondations et incendies : l’établissement des premiers édifices parlementaires et la guerre de 1812 telle que vécue à York, exposition présentée par le centre d’interprétation du Parlement de Toronto, comprend désormais des objets en lien avec le général Sir Roger Hale Sheaffe, qui était à la tête de la défense lors de l’assaut de York. Sabre britannique ayant appartenu au général Sir Roger Hale Sheaffe, v. 1813 (détail).

DONNER VIE À NOTRE HISTOIRE

Fiducie du patrimoine ontarien

Photo : Place Fulford, Brockville

Pour en savoir plus, consultez le site
www.heritagetrust.on.ca/musees
ou scannez le code suivant :



FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN



DONNER VIE À NOTRE HISTOIRE



Site historique de la
Case de l'oncle Tom



École Enoch Turner



Photo : David Lee

Centre d'interprétation du Parlement



Place Fulford

AVIS DE RECHERCHE :

Lustre du théâtre Elgin

Perdu de vue en 1935. Âge : environ 100 ans.
Lustre en vitrail avec garniture en laiton.



**Perdu de vue en 1935. Âge : environ 100 ans.
Lustre en vitrail avec garniture en laiton.**

Participez au projet Lustre.
Rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca/EWG100
ou appelez le **416 325-5025**.

Illuminer notre passé pour éclairer notre avenir.



100

Le Centre des Salles de Théâtre
Elgin et Winter Garden

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN



DONNER VIE À NOTRE HISTOIRE